

Numéro 11.

BULLETIN ANNUEL  
de la  
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS  
De la Dordogne

COMPTÉ RENDU  
DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 13 Janvier 1910



LISTE GÉNÉRALE  
DES  
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1910



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1910



BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
DE LA DORDOGNE

**COMPTE RENDU**

de  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 13 Janvier 1910

**LISTE GÉNÉRALE**  
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1910

Bulletin n° 11



BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1910

F2 - 586

## AVIS

Les cotisations de l'année 1910 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement pendant le mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

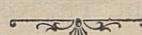
La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barriés, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



## SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

### COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 13 Janvier 1910



L'Assemblée générale annuelle de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne* a eu lieu le jeudi 13 janvier 1910. La réunion s'est tenue dans une salle de l'Hôtel de Ville de Périgueux, à huit heures et demie du soir.

L'Assemblée a été présidée par M. le Marquis de Fayolle, vice-président, assisté de MM. Sarazanas, vice-président, Bertoletti, secrétaire général, Daniel, secrétaire-adjoint, Hepper, trésorier, et des membres de la Commission administrative, MM. Pasquet, le Dr Ladevi-Roche et le Commandant Brecht.

Les membres de la Société dont les noms suivent étaient présents ou régulièrement représentés :

MM. R. Bardon, P. Bergadieu, A. Bertoletti, F. Blois, L. Borne, F. Bosche, Ph. Bourdichon, le Commandant C. Brecht, R. Buisson, le Marquis F. de

Chantérac, E. Chaumont, P. Cocula, C. Cotinaud, J. Daniel, G. Darnet, G. Dose, F. Dubost, G. Dufour, E. Dussaux, E. Falgoux, le Marquis G. de Fayolle, F. Fommarty, J. Fontalirant, G. Frachet, E. Frenet, G. Gautier, L. Hepper, D. Joucla, E. Lacoste, le Docteur F. Ladevi-Roche, L. Lavaud, le Comte E. de Lépine, M<sup>me</sup> la Baronne A. de Lestrange, MM. L. de Maleville, L. Malivert, R. Marey, M. Matosès, P. Mauraud, C. Merlaud, A. Mitteau, M<sup>le</sup> V. Moreau, MM. M. Murat, le Baron H. de Nervaux, G. Pasquet, L. Peynaud, G. Raynaud, le Capitaine L.-P. Réghéere, F. Requier, A. Robinot, Th. Roudergues, E. Rougier, le Baron de Saint-Paul, M<sup>me</sup> la Marquise de Sanzillon, MM. G. Sarazanas, A. Sarlande, G. Saumande, H. Sempé, M<sup>mes</sup> M. de Verninac de Saint-Maur, la Comtesse E. de Verthamon, MM. H. Veysset et F. Villepelet.

Le Bureau constate que le nombre des membres présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits qui viennent d'être recueillis, est largement supérieur au quart des Sociétaires. En conséquence, le Président déclare l'Assemblée générale régulièrement constituée pour délibérer valablement en conformité des articles 58, 61, 62 et 63 des Statuts, et il ouvre la séance.

Il excuse tout d'abord l'absence de M. le Sénateur Peyrot, Président de la Société, lequel l'a chargé de manifester à l'Assemblée ses bien vifs regrets d'être retenu à Paris.

Puis il fait lire le procès-verbal de la dernière Assemblée générale, qui est approuvé sans observations.

La parole a été donnée à M. Bertoletti, secrétaire général, chargé de faire, au nom de la Commission administrative, le Rapport annuel, moral et financier.

M. Bertoletti s'est exprimé en ces termes :

Messieurs et chers collègues,

Aux individus, aux familles, aussi bien que pour les Sociétés, il n'est pas indifférent de se recueillir de temps à autre, de méditer quelques instants face à face avec les jours vécus : les joyeux, comme les pénibles ; les jours vides d'œuvres, comme ceux qui se passèrent en d'utiles efforts.

C'est ainsi que les fugitives impressions des événements passés que l'oubli guette si on n'y veille, reprennent une nouvelle vie dans les esprits, pour y laisser une plus durable empreinte.

Nul ne conteste les avantages d'une telle méthode, et c'est une de ces heures de nécessaire recueillement que marque, chaque année, l'Assemblée générale de notre chère Société.

Je vais donc, Messieurs, au nom de la Commission administrative, retracer, rapide, et aussi complètement que je le saurai, ce que fut, pour notre famille sociale, l'année 1909.

Nous saluerons tout d'abord, cinq nouveaux membres accueillis dans notre Compagnie au cours de l'année, et qui sont MM. Paul-Joseph Beynier, Fernand Blois, Gaston Frachet, Lucien de Maleville et Léo Borne.

Que ces récents et distingués sociétaires soient les bienvenus parmi nous, et que leur exemple trouve des imitateurs aussi nombreux, que nombreuses sont les personnes qui savent, en notre Périgord, apprécier les arts, et qui veulent, avec nous, en encourager le bienfaisant essor !

Plusieurs de nos collègues, dont les dévouements aux œuvres auxquelles ils sont attachés sont bien connus, ont vu leurs mérites récompensés par de hautes distinctions honorifiques, et c'est avec une vive joie que nous rappellerons ici les promotions ou les nominations qui les concernent.

Ont été promus Officiers de l'Instruction publique :

M. Gaston Dufour, industriel, le laborieux secrétaire de la Chambre de commerce de Périgueux ;

M. Emile Dussaux, entrepreneur de travaux publics et privés, l'actif secrétaire-général de la Société Phi'omatique de Périgueux ;

M. Eugène François, professeur de dessin au Lycée de Périgueux, artiste peintre précis autant que conscientieux ;

M. Léon Pautauberger, pharmacien, dont les spécialités sont partout réputées, maire de Montignac-sur-Vézère ;

M. Eugène Rougier, qui joint à ses connaissances en droit dont il est licencié, un vrai talent de peintre aquarelliste ;

M. Armand Tenant, professeur de musique, directeur de l'*Harmonie Ste-Cécile*, toujours prêt à mettre son talent à la disposition des œuvres qui le réclament.

Ont été nommés Officiers d'Académie :

M. Armand Delmon, le capitaine des Sapeurs-pompiers de Périgueux, qui commande sa Compagnie avec une compétence indiscutée ;

M. Maxime Dennery, l'architecte si soigneux, inspecteur des monuments historiques de la Dordogne.

Ont été nommés Chevaliers du Mérite agricole :

M. Firmin Bosche, négociant, l'un des plus anciens et vigilants conseillers municipaux de Périgueux ;

M. Gabriel Breton, négociant, très attentif aux progrès de l'agriculture.

Heureux, nous nous réjouissons avec ces chers collègues des décosations que le gouvernement leur a accordées, et nous leur exprimons ici toutes nos félicitations.

Et puis, voici se présenter à nos regards la page sombre. C'est là que sont inscrits les noms de ceux des nôtres qui ont quitté cette vallée de larmes, pour aller dans le sein de l'Éternel.

Presqu'au début de l'année mourait, tout jeune, hélas ! le docteur Jean de Lacrousille. Après de solides études médicales, voulant continuer les traditions familiales, toutes de dévouement envers ceux qui souffrent, il avait eu l'enviable ambition de remplacer au chevet des malades son père si regretté : celui qui fut justement nommé « Le Bon Docteur », notre collègue lui aussi, est de ceux dont le souvenir ne s'efface pas.

Peu de temps après, nous perdions Édouard Requier, Chevalier de la Légion d'honneur. Quoique absorbé par la direction de l'une des plus importantes industries de notre ville, il savait encore se dépenser pour servir les intérêts de la chose publique. Au Conseil

municipal, au Conseil général, aussi bien qu'à la présidence du Tribunal de commerce et ailleurs, partout, sans compter, il apportait son dévouement, trouvant sa récompense dans la grande estime de ses concitoyens.

Puis disparaissait Jean Dongreil, qui avait été autrefois rédacteur en chef du *Périgord*. Homme érudit, amateur éclairé des arts, il était venu à notre œuvre dès qu'il la connut. Il en suivait le fonctionnement avec une attention soutenue, toujours heureux d'applaudir à ses succès.

Enfin, ces temps derniers s'éteignait, en son château de la Juvénie, Albert Montet : l'homme bon par excellence, aimé de tous ceux qui l'approchaient.

C'était l'un de nos plus anciens collègues. Déjà il était des nôtres lorsqu'il habitait encore la capitale, où il remplissait les délicates et ardues fonctions d'administrateur du *Bon Marché*. Revenu en sa terre natale, son cher Périgord, rechercher le repos auquel il aspirait, il voulut bientôt nous donner une nouvelle preuve de son profond attachement, en devenant membre perpétuel de notre Société.

Messieurs, nos regrets bien vifs accompagneront ceux qui nous ont ainsi prématurément quittés, et leur souvenir demeurera lumineux en nos esprits.

A leurs familles éplorees, nous enverrons aujourd'hui l'expression de nos sentiments de cordiale condoléance.

A côté des deuils de la famille sociale, il y en a aussi de la famille artistique et qui ne sauraient nous laisser indifférents.

L'un de nos fidèles exposants, le bordelais Paul Salzedo, est mort tout récemment. C'était un peintre à la vision perçante, dont les œuvres patiemment mûries, traduisaient la nature avec une fidélité peu commune. Son talent, tout de précision et de conscience, fut à plusieurs reprises récompensé aux Salons officiels de Paris. Il aimait particulièrement nos Salons Périgourdins et nul, parmi nous, n'a oublié les tableaux qu'il nous avait réservés, parfois les meilleurs de sa production.

Aussi sa perte sera profondément regrettée par notre Société et par tous nos amateurs périgourdins.

Après ces considérations morales, hautes par les sentiments qui les déterminent, il nous faut, Messieurs et chers collègues, passer à d'autres d'un caractère plus matériel.

Nous allons résumer les comptes de l'année qui vient de finir, selon qu'ils dérivent de la régulière gestion de M. Hepper, notre diligent et dévoué trésorier.

Voici donc l'état financier de notre Société, arrêté au 31 décembre 1909 :

Entrées :

Reliquat en caisse au 31 décembre 1908.....	1.322 90
Cotisations recouvrées en 1909.....	1.530 »
Intérêts des fonds placés.....	53 50
Total francs.....	<u>2.906 40</u>

Sorties :

Loyer pour le remisage de la galerie démontable :

Année 1908 .....	100 »
Année 1909 .....	100 »
Assurance contre l'incendie.....	20 »
Ancien compte C. Perrier, horticulteur.....	30 »
Gratification, frais de bureau, affranchissements et divers	60 85
Imprimeurs.....	123 50
Frais de recouvrements.....	46 45
Total francs.....	<u>480 80</u>

Balance :

Entrées.....	2.906 40
Sorties.....	<u>480 80</u>
En caisse au 31 décembre 1909...	<u>2.425 60</u>

Mais, pour avoir l'actif complet, il faut ajouter à cette somme celle de 160 francs représentant des cotisations en retard. Nous avons ainsi un total de 2,585 fr. 60.

L'actuel Bilan social s'établit ainsi :

Actif :

Fonds en caisse au 31 décembre 1909.....	2.425 60
Cotisations à recouvrer.....	(Mémoire)
Tringles en fer pour soutenir les tableaux, placées à l'école Lakanal.....	(Mémoire)
Matériel de la galerie démontable pour les Expositions...	(Mémoire)
Total de l'actif (sauf mémoire).....	<u>2.425 60</u>

Passif :

Bons à tirer relatifs à la galerie démontable .....	2.500 »
Intérêts dus à ces mêmes Bons.....	(Mémoire)
Total du passif (sauf mémoire).....	<u>2.500 »</u>

La Commission administrative vous demande, Messieurs, d'approuver les comptes de l'année passée et le Bilan, tels qu'ils viennent de vous être exposés.

Nous en avons fini avec les choses du passé. Il faut maintenant parler un peu de l'avenir ; des projets à réaliser pendant l'année nouvelle, dans laquelle nous venons d'entrer.

Ce sera l'année de notre Exposition triennale, et la Commission administrative est d'avis de l'ouvrir à l'habituelle date du mois de mai.

A ce sujet nous avons à vous communiquer une importante nouvelle : La Société va enfin avoir à sa disposition des salles réalisant ses rêves, pour y installer les futurs Salons Périgourdin.

Il est avéré que depuis longtemps nous rêvions d'un *Palais des Arts* à Périgueux ; mais le rêve apparaissait toujours comme enveloppé de vapeurs denses, au milieu desquelles sa fascinante silhouette s'estompait à peine.

Le rêve pourtant persistait à hanter nos esprits et dès le lendemain du Salon Périgourdin de 1907, l'Assemblée générale de la Société désignait une commission spéciale, composée de MM. Sarazanas, Daniel, Cocula et Bertoletti, l'investissant de la mission d'étudier les moyens propres à réaliser ce qui était si ardemment souhaité.

Plusieurs projets furent envisagés, approfondis, avec le vif désir d'aboutir à la solution pratique du problème.

Et ces études et ces recherches ne devaient point demeurer stériles. Le fruit qu'elles produisirent fut d'avoir déterminé un homme à vue claire, à larges conceptions, possédant cette rare intelligence pratique des choses, qui est indispensable pour traduire en actes les projets reconnus utiles.

Cet homme, sachant faire bien plutôt que dire beaucoup, c'est notre excellent collègue, M. l'ingénieur Ludovic Gaillard.

En effet, après s'être enquis des *desirata* de notre Société, M. Gaillard a fait construire vers le milieu de la rue Bodin, à proximité de la poste aux lettres, le *Palais des Arts* que nous rêvions.

Il a voulu confier l'édification de cette œuvre, indispensable à une ville comme Périgueux, à l'un des nôtres, M. Cocula, l'avisé architecte, membre de la Commission spéciale que vous aviez chargée, il y a trois ans, de rechercher la manière de réaliser les espérances de la Société.

Et de cette collaboration de M. Gaillard, traçant le programme, avec M. Cocula, qui en a ordonné les lignes, est né le grandiose édifice de la rue Bodin, où les arts, dans leurs manifestations diverses, trouveront un somptueux abri.

Et pour nous, au mois de mai prochain, s'accomplira le vœu que nous formulions l'an dernier à pareil jour, celui « d'inaugurer le X<sup>me</sup> Salon Périgourdin avec un nouveau local. »

De ce fait, notre Société se doit à elle-même de multiplier ses soins et ses efforts, afin d'avoir une Exposition irréprochable, ornée d'œuvres d'art importantes, dignes du nouveau cadre qu'elle aura. Elle n'y faillira pas.

Grâce à l'inépuisable dévouement de notre éminent président, M. Peyrot, nous aurons, à Paris, accès auprès des maîtres de l'art contemporain, et nos artistes régionaux, si aimés du public, nous resteront fidèles. Ce sont là de précieux gages de succès.

Le seul point faible se trouve du côté financier ; nos seules ressources ne sauraient évidemment suffire. Nous aurons à faire appel à l'aide bienveillante des pouvoirs publics : Municipalité, Département, État.

Mais, notre voix a toujours été écoutée avec complaisance par ces vigilantes administrations ; toujours elles ont regardé avec bon œil nos efforts désintéressés pour répandre au sein de nos populations une nécessaire éducation artistique. et jamais leur précieux concours n'a été marchandé à notre Société.

Cette année aussi, il nous est doux d'espérer que nos requêtes continueront à avoir, auprès des administrations, le sympathique accueil des temps passés, et que tous les éléments convergeront ainsi à la réalisation de notre but final : offrir à l'étude du public un Salon Périgourdin toujours plus beau.

Vous avez hâte d'entendre notre savant collègue, M. le docteur Ladevi-Roche, qui, avec une autorité à nulle seconde, va nous parler du dernier Congrès des Sociétés Savantes. A ce sujet il me faut vous annoncer que, pour l'année 1910, toutes les Sessions de ce Congrès auront lieu à Paris, pendant la semaine de Pâques. Invités comme de coutume par M. le Ministre de l'Instruction publique à y participer, nous aurons, en cours de séance, à désigner les délégués de notre Société.

Durant l'année 1909 a été résolue la difficile question d'un nouveau local spécialement aménagé pour toutes les manifestations de l'art, et cela grâce, comme nous venons de le relater, au bon concours de M. l'ingénieur Ludovic Gaillard. Du fait, la Société des Beaux-

Arts de la Dordogne est désormais assurée pour ses Expositions triennales des salles superbes, sans que la dépense n'excède celle qu'elle avait à supporter avec le système de la galerie démontable.

C'est un avantage inappréciable ; aussi, Messieurs et chers collègues, je vous propose de voter des remerciements bien sentis à celui qui a su doter Périgueux du Palais des Arts de la rue Bodin !

*Le Secrétaire général,*

A. BERTOLETTI.

M. le Président propose à l'Assemblée de voter des remerciements au Secrétaire pour le Rapport qu'il vient de faire ; sa proposition est unanimement adoptée.

Ont été également approuvés à l'unanimité les comptes de l'année 1909 et les conclusions du Rapport annuel.

M. le Président traduit, avec l'assentiment de l'Assemblée entière, les sentiments de gratitude de la Société envers M. l'Ingénieur Ludovic Gaillard, qui, en édifiant le *Palais des Arts* de la rue Bodin, permet à notre Compagnie d'avoir un local superbe et parfaitement adapté pour y organiser ses futurs *Salons Périgourdins*. Il fait part à l'Assemblée du mal qui, il y a trois jours, a soudainement frappé M. Gaillard, en manifestant toutes les sympathies de la Société pour le malade et en faisant des vœux pour son prochain rétablissement.

L'Assemblée s'unit unanimement aux paroles de son Président, et charge M. Cocula d'être auprès de M. Gaillard l'interprète des sentiments qui viennent d'être exprimés (1).

(1) M. Ludovic Gaillard, dont l'état, au moment de l'Assemblée, paraissait en voie d'amélioration, a succombé deux jours plus tard, le samedi 15 janvier, emportant les regrets de tous ceux qui avaient approché cet homme de bien.

M. le Docteur Ladevi-Roche se lève à son tour et, au sujet du XLVII<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, tenu à Rennes en avril 1909, il présente le magistral Rapport analytique suivant :

Messieurs,

C'est le privilège des Sociétés Savantes, lorsqu'elles ne siègent pas heureuses à Paris, ville Lumière, de participer pour quelques jours, hélas trop courts, à la vie intellectuelle, toujours brillante, des plus belles Cités provinciales de notre France. Après Nancy la bonne Lorraine, Alger la Sarrazine, Montpellier, endormie aux chants des poètes sous ses oliviers et ses lauriers roses, notre bonne étoile nous a conduits, cette année, dans la capitale de la Bretagne, Rennes, ville fameuse par les grands événements dont elle fut le théâtre, par ses Parlements, ses États Généraux, si finement crayonnés par M<sup>me</sup> de Sévigné, mais avant tout par le grand amour qu'elle porta éternelle aux sciences, aux arts et aux lettres, et par tant de penseurs et d'écrivains fameux qui illustrèrent cette belle province.

Avec quel respect et aussi quel orgueil les Congressistes ont-ils foulé cette vieille terre Française, peut-être le plus précieux livre de notre histoire, où chaque page, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à nos jours, raconte fidèle les œuvres mémorables accomplies par nos pères.

Là, à chaque pas dans la campagne, les monuments Druidiques, vestiges indestructibles d'une religion mystérieuse qui aux temps lointains fut celle de tout notre pays, seuls nous permettent de revivre le passé, jetant, comme les étoiles, au milieu d'une nuit profonde, une clarté secourable sur les temps disparus.

Si faute d'inscriptions, les Champollion d'aujourd'hui, n'ont pu comme ceux des Pyramides, déchiffrer les hiéroglyphes des alignements funéraires des sombres landes, cependant combien grands sont les progrès faits par la science Celtique.

Comme nous sommes loin des temps où seules quelques pendules simili-bronze, surmontées d'un vieillard debout au pied d'un chêne en zinc, entouré d'Ovates vêtus de vert, cueillait une plante incertaine qui sans doute était un gui.

Là à cette époque, bien proche de nous, se bornait à peu près toute la science celtique.

Que les temps sont changés, et à leur avantage.

La science a expliqué aujourd'hui, après bien des tâtonnements, à peu près tous les mots qui nous restent de la langue Celtique, elle a décrit exacte et sage les monuments si nombreux, restes de la religion Druidique, qui couvrent notre sol, et particulièrement celui de la Bretagne. Par elle nous connaissons l'origine vraie des dolmens, les sacrifices humains pour lesquels ils avaient été établis, les pierres tombales répandues à profusion et les sépultures formées comme la Roche aux fées de galeries souterraines dont les dalles usées par les pieds des visiteurs nous racontent mieux que les écrits le culte de nos anciens pour les morts, et par conséquent leur croyance à l'immortalité de l'âme.

Au contact des Romains apportant avec eux l'éclat des lettres et des arts, dons de la Grèce, la Bretagne, malgré son attachement au passé, comme le reste de la Gaule, se transforma peu à peu.

Les musées de Rennes sont trop petits pour contenir les souvenirs si nombreux de cette époque.

Bronzes, marbres, monnaies, débris de temples, de basiliques ou de tombeaux, l'on ne saurait faire un pas sans voir se dérouler lointaine, présente quand même, cette puissante société gallo-romaine qui elle aussi eut son éclat et ses grandeurs. Société quand même incertaine, indécise, faite du désir de temps meilleurs, séduite par l'éclat de l'éloquence latine, regrettant toujours la liberté d'autrefois, y pensant sans cesse.

La Bretagne gardera toujours au fond du cœur l'amour de la liberté. Qu'elle fut de Rome ou de Charlemagne, de Parlement, d'Église, ou de nouveau régime, elle eut à honneur d'être avant tout elle-même, représentant sincère et héroïque le génie de la France, la fierté du devoir librement accompli.

A promener dans ces immenses salles, si pleines de grandeur, de l'Ancien Parlement de Bretagne, asile des magistrats d'aujourd'hui, on revoit ces belles figures des juges d'autrefois, on entend leurs voix, échos fidèles de la loi, on croit voir aux toiles, dont quelques-unes gardent austères leur traits, monter la rougeur quand devant elles on ose parler de services.

Au milieu du tumulte et des ruines, compagnes fidèles de l'invasion des Barbares, si avec la religion chrétienne, les monastères, les églises apparurent si épais, si solides et si puissants, il faut en rechercher la cause dans l'esprit Breton.

Ces populations de Bretagne, plus qu'aucune autre de France, ont toujours été attachées à la grande idée spiritualiste, Dieu,

immortalité de l'âme. Le christianisme qui reposait sur ces deux grands principes ne pouvait que leur plaire et les séduire.

Quant aux couvents, monastères d'hommes ou de femmes, les Bretons faits pour la liberté, s'y réfugiaient volontiers, jaloux avant tout d'échapper à l'esclavage brutal des gens de guerre ou des communes féodales, encore plus durs que les seigneurs pour les pauvres gens des campagnes.

Messieurs,

C'est une joie bien légitime pour vos délégués, qui j'en suis sûr sera partagée partout les membres de votre Compagnie, d'avoir pu passer quelques jours dans cette belle ville de Rennes, où l'Université, la Municipalité, tous les membres de la Société, depuis les plus grands jusqu'aux plus modestes, nous ont reçus avec la plus grande cordialité, nous ont entourés des prévenances les plus délicates et nous ont fait participer le plus largement qu'il leur a été possible aux douceurs du foyer familial intellectuel.

Au milieu des splendides salons de l'Hôtel de Ville de Rennes, décorés des fleurs les plus rares, resplendissants de lumière, tandis que les musiques militaires ne cessaient de se faire entendre, à voir réunis et confondus, magistrats, chefs d'armées, députés, sénateurs, savants, préfet, grand maître de l'Université, à écouter tant de conversations brillantes, à échanger tant d'idées appelées pour la plupart à jouer un rôle important dans notre pays et dans le monde entier, qui pourrait demeurer indifférent à cette grande institution des Sociétés savantes, à ces Congrès formés des plus hautes intelligences de la France, auxquels votre Compagnie, il faut s'en réjouir, n'a cessé de prendre part.

Si les membres des Congrès des Sociétés Savantes participent heureux aux fêtes que les populations préparent en leur honneur, ils n'oublient point les travaux sévères pour lesquels ils sont réunis et pendant les huit jours consacrés à l'étude, les nombreuses Commissions qui se sont partagé l'examen des différents sujets inscrits au programme, n'ont cessé de travailler avec la plus louable ardeur.

Leurs volumineux rapports, imprimés avec soin, forment chaque année une mine inépuisable, dont la connaissance est indispensable à tous les érudits.

A rendre compte de tant de sujets intéressants, qu'ils soient de science, d'économie politique, de médecine ou de chimie, traités si parfaits au Congrès, les jours et les nuits, fussent-elles mille et une, ne sauraient suffire.

Contentons-nous de jeter un coup d'œil rapide sur toutes les questions qui peuvent à juste titre intéresser notre belle province du Périgord et aussi donner aux artistes de notre région les justes renseignements dont ils ne sauraient se passer.

En archéologie, nous devons au Docteur Capitan une communication du plus haut intérêt.

Le Docteur Capitan, en termes précis, expose la construction des dolmens.

En principe, les grottes funéraires sont constituées par une galerie creusée dans le sol et recouverte de dalles en pierre, ou bien constituées par des blocs plantés parallèles destinés à supporter des dalles de recouvrement.

A remarquer que les Egyptiens et les Mexicains, qui peut-être en dérivent, ont ignoré l'art de la construction des voûtes. Les temples Egyptiens, comme les temples Mexicains sont invariables formés de longues perspectives recouvertes de larges dalles soutenues par des colonnes aux chapiteaux exagérés.

Les blocs constitutifs de dolmens ont été en général recueillis sur place, parfois ce sont de grandes dalles soulevées, quelquefois d'un seul côté, qui s'appuient sur un support, d'autres fois les dalles sont arc-boutées sans supports, d'autres fois les murs sont formés de pierres sèches qui, vers l'époque de bronze, perdent leurs supports et se continuent par leur partie supérieure en encorbellement formant de véritables cryptes funéraires.

Le Docteur Capitan note aussi les constructions autour des dolmens. Il signale des murs épais formant des enceintes variées signalées plusieurs fois en Bretagne autour des mégalithos.

Après le Docteur Capitan, le Docteur Marcel Baudouin, secrétaire général de la Société préhistorique de France, fait passer sous les yeux des congressistes des dessins, reproductions sincères des gravures sur roche de granit schisteux que l'on rencontre à l'île d'Yeu (Vendée). Ces gravures consistent en eupules, cavités en demi-fuseau, rigoles en forme de pied d'homme ou d'animaux. Ces cavités ont été creusées sur les surfaces horizontales de rochers, presque toujours à hauteur d'homme.

Parmi les cavités pidiformes, on remarque plusieurs formes de pied d'équidé. Ainsi à cette époque de la pierre polie, si lointaine, les civilisations inconnues de cette époque comprenaient non seulement des peintres comme aux Eyzies, mais aussi des sculpteurs.

Grâce à M. Peyrony, instituteur communal aux Eyzies de Tayac, nous pouvons aux œuvres du ciseau préhistorique, ajouter les dessins de l'époque magdalénienne.

La grotte des Combarelles explorée par M. Peyrony, correspondant du Ministère, renferme des dessins représentant très exacts les poissons de nos rivières. A quelle époque ont-ils vécu, les artistes lointains dont la main, munie d'un simple silex aigu, traja sur le rocher, ces illustrations campagnardes que nul journal à cette époque ne songeait à reproduire.

Étaient-ils de l'époque Aurignacienne, Solutréenne, Magdalénienne ? Qu'importe ! Aux aurores de l'humanité, déjà l'art apparaît et si troublées que soient les humanités successives, éternel flambeau des civilisations, il demeure, tantôt lustre éclatant, tantôt faible lumière que les orages de la barbarie ne sauraient éteindre.

Nous possédons en France un nombre incalculable de paysages des plus intéressants. Rochers ou cascades, vieux chênes ou vieux ormeaux ombrageants séculaires des ruines gothiques ou romaines, plus séculaires encore. Longues perspectives, fuyant sous les allées ombreuses, perdues aux bords des lacs tranquilles que troubent seules les blanches rames des pêcheurs ou les ailes des oiseaux.

Ces richesses artistiques si intéressantes et si précieuses pour notre pays et pour les artistes du monde entier, sont protégées par la loi du 21 avril 1906 qui enlève aux propriétaires, qu'ils soient particuliers ou communes, la liberté barbare de les détruire.

Pour qu'un site, un paysage bénéficie de cette loi, il faut qu'il soit classé, comme les monuments ou les objets d'art, parmi les monuments historiques.

Nous comptons en Périgord beaucoup de vieilles églises, d'antiques châteaux, de débris de monuments celtiques ou romains, comme aussi beaucoup d'objets d'art, racontant fidèles l'histoire du pays, mis à l'abri de la destruction par la loi tutélaire qui les a classés parmi les monuments historiques. Leur nombre va grandissant tous les jours et bientôt nous pourrons envisager avec confiance l'avenir, assurés grâce à la loi protectrice, de la conservation de tous les monuments dignes d'intérêt.

Il n'en est pas de même malheureusement des sites et des paysages de la France et en particulier de ceux de notre région. Ils sont nombreux en Périgord et jusqu'à présent on n'en saurait citer aucun parmi ceux qui ont bénéficié du classement.

Plus heureuse que notre région, la Bretagne en compte huit. Dans tout le reste de la France on ne peut en citer que sept, parmi lesquels les vénérables chênes de Fontainebleau, chers à tous les touristes et à tous les artistes du monde entier.

Votre Compagnie en faisant des efforts louables pour le classement des sites, des paysages du Périgord, ne saurait trouver

d'opposition nulle part. Personne qui ne comprenne la perte irréparable que subit un pays le jour où la destruction vient atteindre ses trésors artistiques, ses paysages fameux, parure indispensable, seule capable d'attirer les étrangers. Dans cette œuvre de conservation, les pouvoirs publics sont prêts à nous prêter la main et notre Président, le sénateur Peyrot, qui s'emploie si utile à la défense et à la protection de toutes les choses artistiques si grandes ou si humbles qu'elles soient, nous est un sûr garant du bon accueil que la défense des sites du Périgord, présentée par votre Compagnie, trouvera au sein de la plus haute assemblée.

Les pierres tombales sculptées présentent au point de vue artistique un grand intérêt. Elles racontent presque toujours en actes les costumes, les parures, les armes de l'époque à laquelle elles se rapportent. Les figures, le plus souvent, sont les portraits fidèles des personnages ensevelis sous ces pierres funéraires. Il ne faudrait pas cependant accorder à toutes une exactitude et une sincérité auxquelles, d'après les nouveaux travaux, beaucoup n'ont pas droit.

M. Beaujols, dans ses études sur les pierres tombales de Seine-et-Marne remarque que les tombiers de l'époque possédaient des patrons, des modèles ou passe-partouts qu'ils utilisaient soit en les recopiant fidèlement et simplement, soit en y introduisant quelques modifications. Ils avaient des types correspondant au rang social des défunt, marchands, bourgeois, hommes d'église, hommes d'armes, magistrats, évêques. Quant à la partie ornementale, ils la traitaient à la façon des relieurs qui, avec un nombre limité de poingons, arrivent, par des agencements variés, à un nombre illimité de compositions décoratives différentes.

Messieurs, c'est avec le plus grand plaisir que votre Rapporteur, qui vous a déjà signalé les communications intéressantes de l'instituteur des Eyzies concernant les cavernes de cette localité, appelle maintenant votre attention sur la communication d'un autre Périgourdin faite à la Section d'Histoire par M. Joseph Durieux, notre compatriote. Il s'agit d'une insurrection féminine dans la Dordogne. En 1794, la présence à St-Pierre-de-Côle d'un apôtre de la liberté, causa parmi les paisibles habitants de cette commune rurale une grande émotion et provoqua un retentissant tumulte. Quels étaient les principes de liberté et de raison que prêchaient le prétendu apôtre échoué dans ce village. C'est malheureusement ce que ne dit pas le procès-verbal qui relate l'émotion populaire exclusivement féminine. Elle fut fort vive. Le maire, s'efforçant d'apaiser le tumulte, ne fit que l'augmenter. Dans la bagarre, il perdit son écharpe et l'apôtre, qui sans doute dans ses discours avait grièvement offensé les femmes de St-Pierre-de-Côle, fut obligé de s'enfuir

sous les huées. A la même époque, nous retrouvons mentionnée aux archives de Sarlat une nouvelle insurrection féminine. Cette fois il s'agit de blés. Les Sarladaises s'opposent résolument aux réquisitions de blé. Armées de fourches, réunies en troupes, elles sonnent le toscin et forcent à la retraite les agents chargés de saisir les blés chez les cultivateurs.

Ces émotions populaires mettent bien en lumière le caractère fier et indépendant des femmes du Périgord prêtes, quand elles sont conscientes de leurs droits, à les faire valoir elles-mêmes.

Messieurs, les nombreux problèmes, tous si intéressants, Hygiène, Histoire naturelle, Médecine, Chimie, Mathématiques traitées au Congrès de Rennes, certes mériteraient un sérieux examen. Ne pouvant embrasser un champ aussi vaste, votre Rapporteur s'est efforcé, parmi tant de sujets intéressants, de retenir votre attention sur ceux qui, par leur origine, en quelque sorte leur consanguinité, touchent de plus près aux travaux de notre Société.

Appelés à interpréter tour à tour les grandes scènes de notre histoire, comment les artistes pourraient-ils les reproduire fidèles, s'ils n'étaient parfaitement documentés par l'Archéologie, les sculptures antiques, les costumes, les différentes manières de vivre, les mœurs, les caractères des populations dont ils doivent fidèles nous redire le passé.

N'ont-ils pas intérêt, ces grands esprits, avant tous autres, à la conservation de nos merveilleuses églises, de nos demeures si intéressantes d'autrefois et aussi de ces sites et de ces paysages que le flot des Barbares toujours menaçant, voudrait renverser et détruire.

Messieurs, combien grande et noble la mission confiée à votre Compagnie, cette mission qui consiste à s'associer aux artistes, à tous les esprits supérieurs, pour conserver intact et transmettre à nos enfants l'héritage du Beau que nous avons reçu de nos pères.

Archimède, le front penché sur la solution des grands problèmes qu'il poursuit, ne voit pas le glaive prêt à le frapper; Lavoisier en face de la hache des Barbares réclame en vain, non pour lui, mais au nom de la science, quelques heures de répit pour achever les immuables formules d'où découle la chimie tout entière et le Parthénon montre aux voyageurs, attristé, ses admirables frises à moitié renversées par les bombes de la barbarie musulmane.

Ces crimes d'autrefois ne se reproduiront-ils jamais plus ?... Hélas, il y aura toujours des barbares et c'est pour lutter contre eux que nous sommes tous ici réunis.

Nous ne devons pas seulement lutter contre ces redoutables ennemis, nous devons nous efforcer en appelant à la lumière tous ceux qui nous entourent, de créer ainsi un rempart que la barbarie ne saurait jamais franchir.

L'homme naît naturellement l'esprit tourné vers le Beau. Cette divine lumière n'a été refusée à aucune intelligence venant en ce monde, mais à quoi sert la lumière lorsque les profondes ténèbres arrêtent les rayons naissants de sa clarté.

A nous de dissiper ces ombres néfastes, à nous de permettre à la véritable lumière de pouvoir se développer et diriger les pas des générations nouvelles.

Aux cercles, aux salons, aux réunions privées ou publiques, à écouter les discussions si variées, on est tout de suite frappé de la grande lacune qui existe dans la plupart des intelligences lorsque la question d'art vient par hasard sur le tapis.

Si l'on parle commerce, industrie, chemin de fer, navigation, aéroplane, sport, agriculture, on rencontre des personnes compétentes et la conversation se fait aussi instructive qu'attrayante.

Quand vient à son tour la question Beaux-Arts, tableaux, statues, architecture, quel changement, quelle déception. A son grand étonnement, on voit apparaître les théories les plus étranges qui toutes révèlent une ignorance parfaite des principes les plus élémentaires d'une science demeurée inconnue à la plupart.

A descendre plus bas, aux ateliers, aux réunions populaires, l'obscurité se fait de plus en plus profonde, enfin dans les campagnes elle est absolue.

Il faut donc reconnaître la vérité, si pénible qu'elle soit, l'éducation artistique du pays est à faire.

Si ardue que soit la tâche, elle n'est pas au-dessus de nos forces, et déjà combien d'heureux changements à signaler.

Grâce à la Société des Beaux-Arts, à ses expositions répétées, combien aujourd'hui parlent tableaux, s'occupent de peintures, esprits jusqu'à présent demeurés obstinément fermés à toute conception artistique. Combien de particuliers, jaloux de posséder des toiles de maîtres, et qui hier encore, s'estimaient artistes, puisque les murs de leurs demeures disparaissaient sous les chromos achetés aux foires du voisinage.

La Société des Beaux-Arts, qui comme aux aurores de notre civilisation ne pouvait trouver refuge que sous des palais de bois, demain, dans un palais sinon de marbre, du moins de fer et de

pierre, pourra donner asile aux œuvres si intéressantes que les artistes de tous les pays lui envoient.

Aux grands Salons et Expositions nationales, à se reporter à une trentaine d'années, le Périgord n'était point représenté.

Aujourd'hui les places les plus honorables sont tenues, dans ce rendez-vous de célébrités picturales, par des artistes de notre région, les Daniel, dont les paysages traduisent toute la poésie champêtre, les Bertoletti aux femmes nues si remarquées, les Félix aux scènes populaires, parmi lesquelles le Ministère des Beaux-Arts a bien voulu choisir la meilleure pour en faire don au Musée de Périgueux.

Réjouissons-nous de tant de progrès et aussi des distinctions accordées aux membres artistes de notre Société. Qui ne saurait d'entre nous éprouver un vif mouvement de satisfaction en voyant notre collègue, le peintre Rougier, décoré des palmes académiques d'or.

Ainsi peu à peu, grâce aux efforts constants de votre Compagnie, les populations de nos belles régions, si longtemps étrangères au vaste mouvement artistique qui enveloppe le monde, arrivent, lentes sans doute, mais sûres, à cette vaste lumière que vous ne cessez de répandre.

La reine de Roumanie, Carmen Sylva, félicitant le bon Français Blériot qui le premier, nouvel Icare, a franchi, homme-oiseau, les flots de l'Océan, allant serrer la main de notre amie l'Angleterre, a exprimé, séduisante, la pensée qui est au fond du cœur de nous tous :

« La Vie n'est que l'éternelle envolée vers le Beau. »

F. LADEVI-ROCHE.

Des applaudissements bien nourris soulignent et saluent le beau Rapport de M. le Docteur Ladevi-Roche, à qui l'Assemblée vote tous ses remerciements.

Poursuivant son ordre du jour, l'Assemblée nomme la délégation de la Société au prochain Congrès des Sociétés Savantes qui, pour 1910, se tiendra à Paris pendant la semaine de Pâques.

Ont été désignés, en qualité de délégués au Congrès des Sociétés Savantes, MM. le Docteur Ladevi-Roche,

G. Sarazanas et L. Peynaud ; en qualité de délégués à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements, MM. Émile Chaumont, G. Darnet, le Comte E. de Lépine et F. Blois.

Après un exposé de M. le Président, l'Assemblée décide que déclaration sera faite, selon l'article 5 de la loi de 1901, afin de permettre à la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne* d'acquérir la capacité juridique.

M. Sarazanas, vice-président, est chargé de toutes les démarches nécessaires pour atteindre ce but.

Enfin, l'Assemblée ratifie par un vote final la décision, prise par la Commission administrative, d'ouvrir au mois de mai prochain la dixième Exposition des Beaux-Arts de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie de leur présence les membres de la Société, et il lève la séance à dix heures et un quart.

A. BERTOLETTI.



## LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne  
pour l'année 1910

### Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,  
Le PRÉFET de la Dordogne,  
L'ÉVÈQUE de Périgueux et de Sarlat,  
Le MAIRE de Périgueux,  
Le Baron F. DE LA TOMBELLE,  $\text{M. I.}$ , ancien  
Vice-Président effectif de la Société, 3, rue Auguste-  
Vacquerie, Paris.

## ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

### BUREAU :

<i>Président.....</i>	M. le Docteur J.-J. PEYROT, $\text{M. C.}$
<i>Vice-Présidents...}</i>	M. le Marquis G. DE FAYOLLE. M. G. SARAZANAS.
<i>Secrétaire général.</i>	M. A. BERTOLETTI, $\text{M. I.}$
<i>Secrétaire adjoint.</i>	M. L. DANIEL, $\text{M. A.}$
<i>Trésorier.....</i>	M. L. HEPPE.

### MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET,  $\text{M. I.}$   
F. LADEVI-ROCHE.  
P. MAURAUD,  $\text{M. I.}$   
C. BRECHT,  $\text{M. O.}$   
L.-P. RÉGHÉERE,  $\text{*}$ .

## LISTE DES SOCIÉTAIRES

### *Membres perpétuels (1) :*

JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate  
(Calvados).  
MM. GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-  
Halle, à Périgueux.  
CHARLES COTINAUD, boulevard de Vésone, à  
Périgueux.  
Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT,  $\text{M. C.}$ , Sénateur,  
membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafay-  
ette, à Paris.  
GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de  
Vésone, Périgueux.

### *Membres Fondateurs :*

MM. GEORGES ALBERT,  $\text{M. A.}$ , lieutenant au 50<sup>me</sup>, place  
Francheville, à Périgueux.  
JEAN-BAPTISTE AUBARBIER,  $\text{M. A.}$ , président de  
la Chambre de Commerce de Périgueux.  
ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole,  
chirurgien dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.  
JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à  
Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.  
JEAN-RENÉ BARDON,  $\text{M. A.}$ , chevalier du Mérite  
agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers,  
39, rue Gambetta, à Périgueux, et à Sainte-Orse  
(Dordogne).

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

- MM. GEORGES BELINGARD, 26, cours Saint-Georges, à Périgueux.
- PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, à Périgueux.
- ALBERT BERTOLETTI, <sup>¶</sup> I., professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.
- PAUL-JOSEPH BEYNIER, agent-voyer d'arrondissement, à Bergerac (Dordogne).
- ÉDOUARD FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)
- FERNAND BLOIS, 28, rue de l'Horticulture, à Périgueux.
- RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- GASTON BONNET, \*, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.
- NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.
- LÉO BORNE, \* O., officier d'administration principal en retraite, 2, rue Saint-Simon, à Périgueux.
- FIRMIN BOSCHE, chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.
- PHILIPPE BOURDICHON, <sup>¶</sup> A., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.
- CHARLES-AUBIN BOURGOIN, <sup>¶</sup> I., inspecteur d'Académie, à Tulle (Corrèze).
- CHARLES BRECHT, \* O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.
- GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.
- GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.
- PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

- MM. L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
- ROGER BUISSON, <sup>¶</sup> A., directeur de l'Agence du Phénix, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.
- M<sup>me</sup> MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
- MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cires-lès-Mello (Oise).
- BAPTISTE CHASTAING, négociant, rue Bodin, à Périgueux.
- HENRI CHASTENET, \*, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
- JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
- RAOUL-GASTON CHATEAU, <sup>¶</sup> A, professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.
- ÉMILE CHAUMONT, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.
- JEAN CHEVALIER, 34, rue de Metz, à Périgueux.
- PAUL COCULA, <sup>¶</sup> A, architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux.
- CHARLES COTINAUD, rentier, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.
- CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
- JEAN-LOUIS DANIEL, <sup>¶</sup> A, architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
- GEORGES DARNET, <sup>¶</sup> A, artiste peintre, 9, rue de la Boétie, à Périgueux.
- Le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.
- JULES DELBREL, contrôleur de l'Exploitation de la C<sup>ie</sup> d'Orléans, à Bordeaux (Gironde).

M. ARMAND DELMON, ♀ A., capitaine des Sapeurs-pompiers, tapissier décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux

M<sup>me</sup> MARIE-LOUISE DELSUC, 3, Allées de Tourny, à Périgueux.

MM. MAXIME DENNERY, ♀ A., architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.

HENRI DESCHAMPS, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux

EUGÈNE DORSÈNE, ♀ A., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.

GUSTAVE DOSE, ♀ I., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.

FRANÇOIS DUBOST, ♀ A., sous-directeur des Contributions indirectes, 29, rue Rose, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

GASTON DUFOUR, ♀ I, chevalier du Mérite agricole, industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.

JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.

AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JEAN-JULIEN DUPUY, négociant, passage Sainte-Cécile, à Périgueux.

ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.

GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.

PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

ÉMILE DUSSAUX, ♀ I, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.

MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux.

Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, place du Palais, à Périgueux.

ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.

CHRISTIAN FAURE, 25, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)

MM. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.

FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, \* O., 11, rue Marignan, à Paris.

GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, ♀ I, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.

ERNEST FRENET, \*, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LUDOVIC GAILLARD, \*, ingénieur, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.

GEORGES GAUTIER, \*, capitaine territorial, doreur-miroitier, rue des Chaînes, à Périgueux.

ERNEST GAY, conseiller municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.

MM GEORGES GOURSAT-SEM, \*, ♀ A, 5, rue Cambon, à Paris.

JOSEPH GRANIÉ, substitut du Procureur de la République près le Tribunal Civil et Correctionnel de la Seine, à Paris.

HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V<sup>e</sup>.

PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.

ÉMILE LABROUE, \*, ♀ I, proviseur honoraire du Lycée, à Bergerac.

FRANÇOIS-ALBIN LABROUSSE, avocat, château de Tourtoirac (Dordogne).

ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.

ÉMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

DANIEL DE LAGE DE LOMBRIÈRES, avocat, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.

MM. FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 79, avenue de Breteuil, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN DE BROU DE LAURIÈRE, \*, ♀ I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue Salinière, à Périgueux.

Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

Le Comte LUCIEN DE MALEVILLE, 27, avenue d'Antin, à Paris.

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.

M. MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

M<sup>me</sup> AMÉLIE-JEANNE MAUMONT, rue Bodin, à Périgueux.

PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.

MM. ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

CAMILLE MERLAUD, ♀ A, artiste peintre, à Ver-teillac (Dordogne).

EDMOND MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

FERNAND MILET, ♀ A, greffier en chef honoraire, 5, rue de Paris, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combès-des-Dames, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Franchéville, à Périgueux.

M<sup>me</sup> VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Roche-chalais (Dordogne).

MM. MARC MURAT, juge au Tribunal de Commerce, industriel, 16, rue Bodin, à Périgueux.

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, 30, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris.

M<sup>me</sup> JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).

M<sup>me</sup> MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, ♀ I., maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

M. LOUIS PEYNAUD, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

MM. Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, \*, C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

Le Docteur ALBERT DE PINDRAY, 7, rue de la Boëtie, à Périgueux.

ROBERT PORENTRU, ♀ A, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.

CHARLES-HENRI POUYAUD, ♀ A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

Le Comte HENRI DE REGANHAC, 6 bis, boulevard Pereire, à Paris.

LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, \*, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

JEAN REIGNIER, rentier, 35, rue Gambetta, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et avenue Bertrand-de-Born, Périg.

AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).

EUGÈNE ROUGIER, ♀ I, greffier de paix, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Ribérac (Dordogne).

MAURICE ROUGIER, contrôleur des Contributions directes, rue de la République, Périgueux.

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

Le Baron DE SAINT-PAUL, \*, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Marquise DE SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.

MM. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

GEORGES SAUMANDE, député, 25, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRI SEMPÉ, avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.

LOUIS SIMON, ♀ A., Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

ARMAND TENANT, ♀ I., professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.

ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE, \*, colonel à l'état-major 10<sup>me</sup> corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, cours Montaigne, à Périgueux.

M<sup>m<sub>s</sub></sup> DE VERNINAC DE SAINT - MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

FERDINAND VILLEPELET, ♀ I., archiviste départemental honoraire, boulevard Lakanal, à Périgueux.



## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.

1889. — CLUZEAU.

M<sup>me</sup> LINARD.

1890. — TRANSON.

Baron ERNEST DE NERVAUX.

Docteur ALBERT GARRIGAT.

1891. — CROS-PUYMARTIN.

1892. — PROSPER FOURNIER.

LUCIEN LACOMBE.

MICHEL ROUGIER.

1893. — MICHEL HARDY.

ADOLphe PASQUIER.

ALFRED BOUCHÉ.

1894. — JEAN BORIE.

François JEANNE.

GÉNÉRAL JULES LIAN.

1895. — Comte G. DU GARREAU.

THÉODORE LEBOUCHER.

1896. — PAUL GERVAISE.

Marquis DE SAINTE-AULAIRE

JEAN MAUMONT.

JEAN MONRIBOT.

Ingénieur VERGNOL.

PAUL-ÉMILE BARRET.

1897. — AUGUSTE BUISSON.

EUGÈNE CATON.

EUGÈNE GODARD.

CALIXTE LARGUERIE.

1898. — GASTON DE MONTARDY.  
MARC FAYOLLE-LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.  
JULES GERMAIN.  
FRANÇOIS GROJA.  
Capitaine ANTOINE RILHAC.
1900. — Abbé BOURZÈS.  
ALBÉRIC DUPUY.  
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.  
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.  
JULES CLÉDAT.  
PAUL GÉRARD.  
CHARLES MORVAN.  
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.  
LOUIS OBIER.  
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis DE CHANTÉRAC.  
PAUL FAURE.  
FERNAND GILLES-LAGRANGE.  
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.  
GASTON MALEVILLE.  
HONORÉ SÉCRESTAT.  
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.  
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.
1908. — ROGER-BALLU.  
DÉSIRÉ BONNET.

1909. — PAUD-ÉDOUARD DELSUC.  
JEAN DONGREIL.  
Docteur JEAN DE LACROUSILLE.  
ALBERT MONTEL.  
ÉDOUARD REQUIER.

